

Service Pénitentiaire

Prison de

Ruhengeri

Ruhengeri



9610

Nom

Ru donjari

Origine

Rugondo

Chefferie

Ruhengeri

Territoire

Ruhengeri

Profession

Cultivateur

N° du R.E.

5356

Formule dactyloscopique :

Arrêté le

18-7-52

2 mois S.P.P.

Condamné le

18-7-52 à

250 fr. Am. ou 15 jours S.P.S.

24 fr. T. I. ou 4 j. C.P.C.

100 fr. D. F. ou 10 j. C.P.C.

1/4 de peine :

Sorti le

16-9-52 ou 1-10-52 ou 5-10-52 ou 25-10-52

Transféré le

Rapatrié le

Expulsé le

Décédé le

LE GARDIEN,

P. G. [Signature]

REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL

Reg. du M.P. N°

Reg. du rôle. N°

65/N

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à
de recevoir et emprisonner le nommé *RUDONJORI, fils de Imudokemunt*
et de Gwirambeha (+) Colline Buzondo, s/chez Semanont.
Chef Kalima Territoire de Buhengeri.
condamné par jugement du Tribunal *de Police*
en date du *18-7-* 19*52* devenu irrévocable le 194
à *2 mois de S.P.P. + 250 frs D. Am. dans le délai de 1 mois, ou à*
du chef de *15 jours de S.P.S. + 25 frs F.I. (délai 2 mois) ou à 4 jours*
de C.P.C. + 100 frs D.I. (délai 1 mois) ou la p. de C.P.C.
soustraita frauduleuse de 2 rats sans préjudice de Birazinim
Zutemperu le *18* 19*51*.

L'Officier du ministère Public,